

« SI VIVRE C'EST FORCÉMENT VIEILLIR ALORS VIEILLIR C'EST FORCÉMENT VIVRE »

Monique Gibotteau, 2^{ème} Vice-présidente du Conseil général chargée des solidarités et de l'action sociale, participe avec plaisir, à Onzain, à la représentation du spectacle « Du Côté de chez soi » présenté par la compagnie Vol de Nuit dans le cadre de l'action collective « Bien vivre l'avancée en âge ».

La plateforme départementale d'information et de coordination, Vivre Autonome 41, assure l'animation de 16 coordinations territoriales pour l'autonomie réparties sur tout le territoire. Tous les deux ans, la **Coordination Territoriale pour l'Autonomie « Rivages » Onzain-Herbault** initie une action collective pour rompre l'isolement des personnes âgées en milieu rural.

Cette action collective « Bien vivre l'avancée en âge » s'inscrit dans la suite logique de celle menée les 18 et 20 octobre 2012. A cette occasion, un forum « Rester autonome, cela se réfléchit, se prépare et s'organise » avait été organisé à Onzain afin d'informer le public sur les différents types de lieu de vie et sur les solutions d'aide au répit.

Pour cette action consacrée à l'avancée en âge, une forme plus ludique a été choisie : **le théâtre pour apporter une information globale sur ce qui existe pour favoriser le maintien à domicile** (dispositifs, services, droits et prestations, etc.).

La compagnie Vol de Nuit illustre avec humour et poésie les différents aspects de la vie quotidienne des personnes âgées.

Sont invités à assister à ce spectacle les personnes âgées et leur entourage, les aidants, les professionnels et les élus locaux ; l'objectif étant d'informer et sensibiliser le grand public, de prévenir la perte d'autonomie, de favoriser le maintien à domicile et de rompre l'isolement des aidants et des personnes âgées en perte d'autonomie.

Cette action collective est organisée en partenariat avec le Conseil général, la CARSAT Centre, la MSA Berry Touraine, l'ARAIR HAD 41, le MFC, la MARPA et la municipalité d'Onzain.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12